

# Conseil d'école du 5 novembre 2024

## **Participants :**

Municipalités : Madame CHAUMET, maire de Sept-Saulx; Madame DROUET, représentante mairie de Prosnes

Equipe Enseignante : Madame ENGRAND (Directrice, enseignante), Madame VASSEUR, Madame PLOS, Madame PIGOT, Madame KREBS et Monsieur BOURGEOIS (enseignants), Madame LEVEQUE (AESH)

Représentants Titulaires des parents d'élèves : Madame BOUVIER, Madame CHANOINE, Madame TAROT, Madame ZOURANE (suppléante) et Monsieur HERVEUX

Déléguée Départementale de l'Education Nationale: Madame PINTAT

Excusés : Monsieur BASTIEN (Inspecteur de l'Education Nationale) et Mesdames GODFROY et GRASSET (ATSEM), Madame PHULPIN (AESH) et Madame MENETRIER (représentante des parents d'élèves)

Non excusés : Monsieur CHER, représentant du Grand Reims

Secrétaire de séance : Madame BOUVIER

## **Ordre du jour :**

- Remerciements
- Présentation des membres du conseil d'école
- Effectifs
- Élections représentants de parents
- Règlement intérieur
- Sécurité
- Piscine
- Sorties et manifestations

### **1. Remerciements**

A la Communauté Urbaine du Grand Reims, pour :

- le financement des manuels scolaires et fournitures de l'école
- les financements du car pour la piscine tous les mardis.
- les réparations effectuées.

À la Mairie de Sept-Saulx, pour les différents petits travaux et réparations réalisés dans l'école et le don des sapins de Noël.



A la mairie de Prosnès pour le don des sapins de Noël.

## **2. Présentation**

Les membres du conseil d'école se présente un par un.

## **3. Effectifs : 111 élèves**

9 PS	1 classe de 9 PS/ 14MS	Mme Pigot 23 PS/MS
14 MS		
13 GS	1 classe de 13 GS/9CP	Mme Plos 22 GS/CP
18 CP		
16 CE1	1 classe de 9 CP/ 16 CE1	Mme Vasseur 25 CP/CE1
12 CE2	1 classe de 12 CE2/8 CM1	Mme Engrand 20 CE2/CM1 Mme Krebs (mardi)
20 CM1	1 classe de 12 CM1/9 CM2	M Bourgeois 21 CM1/CM2
9 CM2		

## **4. Représentants de parents d'élèves**

Comme l'année dernière, les élections se sont déroulées uniquement par correspondance. Tout s'est fait par l'intermédiaire des cahiers de liaison. Les représentants présents pour le dépouillement sont cette année Madame Bouvier, Madame Pintat accompagnées de Mesdames Plos, Pigot, Monsieur Bourgeois et Madame Engrand. Les parents candidats ont tous été élus : Madame BOUVIER, Monsieur HERVEUX, Madame TAROT, Madame MENETRIER, Madame CHANOINE et Madame ZOURANE (suppléante).

## **3. Règlement de l'école**

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité. L'envoi de ce dernier sera fait par mail à l'ensemble des parents d'élèves.

## **4. Sécurité**

Maternelle :

\*Entrée et sortie de l'école : Au moment de la rentrée, les enfants de maternelle ont pu être accompagnés de leurs parents. Quelques jours après, les enfants de MS et GS rentraient seuls. Pour les PS, l'équipe enseignante a choisi d'attendre la deuxième semaine après la rentrée des vacances d'octobre/novembre soit à partir du mardi 12 novembre.

Élémentaire :

\*Mise en place depuis la rentrée d'un accueil en classe par les enseignants et dans la cour pour l'enseignant de grille. Ce temps d'accueil permet un contact privilégié entre l'enseignant et ses

élèves sur un temps récréatif en classe. Cela a été favorisé également pour des questions de sécurité et surveillance sur ces temps.

\*Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le mardi 10 septembre. Pas de souci particulier toutes les classes ont entendu le signal et étaient sorties en moins de 2 minutes.

\*2 PPMS seront réalisés dans l'année.

Petit rappel concernant les PPMS : Les écoles et les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école ou l'établissement se trouveraient momentanément isolés. Tel est l'objectif du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école et qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Le premier aura lieu le lundi 18 novembre. Il portera sur un exercice Attentat-intrusion armée. Le Grand Reims a doté l'école de talkie-walkie, ces derniers seront testés lors du prochaine PPMS.

## 5. Piscine

Départ : 13h50 de l'école ; Retour 15h30 environ à l'école.  
Nous remercions les parents accompagnateurs.

Cette année, ce sont les 29 enfants de CM1/CM2 (avec Madame Krebs, l'enseignante qui décharge Madame Engrand) qui fréquentent la piscine de Mourmelon-le-Grand, les mardis, depuis le 24 septembre 2024, et ce jusqu'au 4 février 2025.

L'attestation scolaire « savoir-nager », qui correspond à une maîtrise du milieu aquatique est délivrée par le directeur de l'école est incluse dans le livret scolaire de l'élève. Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième (cycle 3, cycle de consolidation).

## 6. Sorties et manifestations réalisées et à venir

**Un petit rappel** pour préciser que les coopératives sont affiliées à l'OCCE (office central de la coopération à l'école) et qu'elles paient une affiliation.

En maternelle : 3,06€ par enfant  
Pour l'élémentaire : soit 2,84€ par enfant

Montval Maternelle et élémentaire :

L'adhésion à MONTVAL a été reconduite. (3€ par enfant en élémentaire et 2€ pour les maternelles) Cela coûte donc 292€

Rappel : C'est une association créée en 1988, qui regroupe une quinzaine d'écoles de milieu rural des secteurs de Verzy, Rilly-la-Montagne, Sillery...

Montval a, entre autres, pour objectif de développer les rencontres sportives et les actions culturelles en milieu rural, pour les enfants du secteur.

Les fonds de la coopérative scolaire ne permettant pas l'adhésion à l'USEP, qui est obligatoire pour toutes adhésions à Montval, il a été autorisé pour cette année et de manière exceptionnelle à l'école de ne pas adhérer à l'USEP, Montval nous signale que cette adhésion devra être reprise l'an prochain si nous souhaitons à nouveau bénéficier des prestations proposées par l'association.

◆ Spectacles de Montval prévus cette année (5 € demandés aux parents par spectacle) → Demande de paiement du premier spectacle en attendant de voir si le projet tombola rapporte suffisamment pour baisser la demande de participation des parents.

la couleur des émotions (PS/MS/GS) – mardi 19 novembre

T'as vu l'heure ? (CP aux CM2) – vendredi 18 octobre

Le sacre de l'or bleu (PS/MS/GS)

Lily Poppins in Ireland (CP aux CM2)

Le palais des 5 sens (PS aux CE1)

Alice au pays des poubelles (CE2 aux CM2)

- *Projet Musique avec Silda pour les CE2/CM1- débuté le vendredi 8 octobre*

- *Projet musique maternelle*

◆ En dehors de Montval :

**\*Les différentes classes de l'école** participeront à la journée contre le harcèlement, le 7 novembre 2024. Durant cette journée, il y aura des débats, visionnage de films courts... pour sensibiliser les élèves à ce sujet.

**\*Pour les différentes classes de l'école :**

- intervention de l'infirmière scolaire pour parler de sujets tels que : les écrans, le sommeil, le consentement ... (planning en attente)

- Spectacle de Noël : « l'incroyable Noël d'Adèle à la ferme » le vendredi 20 décembre (matin) par la compagnie « Ma chouette compagnie » pour 620€ au lieu de 770€

Le goûter de Noël aura lieu le jeudi 19 décembre avec la visite du Père Noël

La mairie de Sept-Saulx participera à hauteur de 250€, pas de retour de Prosnes

L'Apeps participera également, dans l'attente des recettes suite à la bourse aux jouets et à la réponse de la mairie de Prosnes.

- Concours « J'aime mon patrimoine » : classes de CE2/CM1 et CM1/CM2

- Projet ferme Maternelles +CP : 4 interventions à l'école sur des demies journées + 1 sortie à la ferme de Liart

Questions diverses

- Pas de questions remontées par les parents

- Question du corps enseignant :

→ Madame Plos demande si les sorties scolaires seront bientôt remboursées par le Grand Reims ?

→ Madame Plos : Souhaite récupérer son vieux TBI car l'actuel n'est pas adapté pour des maternelles – la demande avait été faite mais avait été refusée

La demande a été réitérée début septembre sans retour à ce jour

Madame Chaumet précise qu'il faut refaire la demande en la mettant en copie ainsi que Monsieur Gilles Dessoit

La séance est levée à 18h30

Les prochains Conseils d'école se tiendront **le mardi 11 mars et le mardi 17 juin 2025** à 17h30.

Signature de la Directrice

Signature de la secrétaire de séance

Mme Engourd

